



Entretien Annuel Evaluation

Par **ninna07**, le **14/03/2015** à **10:15**

Bonjour,

J'ai intégré une entreprise en octobre 2014 et mon employeur m'a fait passer une entretien annuel d'évaluation uniquement sur la période donc d'octobre à décembre . N'y a t'il pas pour autant un minimum légal d'ancienneté requis pour ce type d'entretien ? Un jugement me semble très léger sur 2 mois et demi d'activité ! Merci pour vos réponses [smile3]

Par **P.M.**, le **14/03/2015** à **11:40**

Bonjour,

L'entretien annuel d'évaluation n'est en principe pas un Jugement et il faudrait savoir s'il y a des conséquences pour vous...